

Risques des industries

Sécurité des personnels des entreprises extérieures

Niveau 2 – Personnel d'encadrement

Public :

Personnels encadrant des opérateurs intervenant sur des sites industriels et signataires des documents de travail.

Prérequis : être détenteur du certificat de formation niveau 1 en cours de validité.

Maîtriser le français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

Durée : 2 jours.

Objectifs :

- Appliquer les principes de sécurité spécifiques au secteur de l'activité industrielle.
- Assumer la responsabilité d'une intervention sur un site industriel.
- Identifier et analyser les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises et en co-activité sur le même lieu de travail.

Nombre de participants :

- Nous consulter

Méthode et Moyens :

- Méthode pédagogiques : alternances d'exposés à l'aide d'exemples et d'études de cas, travail en sous-groupes.
- Moyens techniques : PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.
- Moyens humains : formateur qualifié.

Date, lieu, tarif : nous consulter.

PROGRAMME

1. Contexte et enjeux de la sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- La responsabilité pénale
- Les acteurs internes et externes de la sécurité

2. Rôle et missions du titulaire d'un certificat de niveau 2

- Identification de son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice
- Préparation et organisation du travail (inspection commune, plan de prévention, autorisations de travail et permis, consignes et modes opératoires)
- Communication et explication des documents aux intervenants
- Vérification de la mise en oeuvre des moyens de prévention de l'Entreprise Utilisatrice et des Entreprises Extérieures
- Réactivité face à tout changement de la situation de travail
- Réaction face au droit de retrait devant un danger grave et imminent

3. Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection

- Identification des risques et moyens de prévention
- Méthodologie d'analyse des risques

4. Plan de prévention

- Situations de co-activité et moyens de prévention associés
- Analyse de l'inspection commune, rédaction du plan de prévention et des permis associés.

5. Evaluation

- Evaluation des connaissances et des pratiques conformément aux cahiers des charges du DT 40 Révision 7 de l'UIC en vue de la délivrance du Certificat de Stage Niveau 2.
- Cette formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation.

